

Commune de LONG (30110)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2025

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 15 septembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Nadia GUILBERT, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Francis LÉPINE
Aude PETIT qui a donné pouvoir à Jean-Marie PECQUET
Perrine RETOURNÉ qui a donné pouvoir à François BLIN

Etaient absents :

Xavier HENRY - Olivier FEREZ - David PERTUÉ

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire rappelle qu'un certificat d'urbanisme opérationnel positif avait été obtenu le 12 avril 2024 pour la parcelle cadastrée section AL 179 située 3 Ruelle Sosthène. Celui-ci étant arrivé à échéance, une nouvelle demande a été déposée début septembre.

Monsieur le Maire donne connaissance du montant de l'évaluation de ce bien par le Notaire et demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le prix de ce terrain afin qu'il puisse être mis en vente dès réception du CU opérationnel positif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à mettre en vente la parcelle située 3 ruelle Sosthène et cadastrée section AL 179 au prix de 17 000 €, après obtention du certificat d'urbanisme opérationnel positif
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 07

Votants : 10

Date de convocation :

Le 15 septembre 2025

Date d'affichage :

Le 26 septembre 2025

DELIBÉRATION N° 56/2025

Vente du terrain Ruelle
Sosthène

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET

